



non

**À L'INITIATIVE DES
JEUNES SOCIALISTES**

LE 28 FÉVRIER 2016

L'ENFER EST PAVÉ DE BONNES INTENTIONS...

L'initiative des Jeunes socialistes prétend réduire la faim dans le monde en interdisant aux acteurs financiers suisses d'être actifs sur les bourses de matières premières agricoles et de denrées alimentaires. Il est pourtant prouvé que les variations des prix des aliments ne dépendent pas de transactions financières. Au contraire, ces dernières permettent aux paysans, aux commerçants et aux producteurs de denrées alimentaires de couvrir leurs risques. Pour lutter efficacement contre la faim, d'autres solutions ont fait leurs preuves. Mettre en place une législation unique au monde n'apporte aucune amélioration mais serait coûteuse pour la place économique suisse dans son ensemble.

**NON à une initiative inefficace, contre-productive,
qui affaiblit l'économie et menace nos emplois.**

L'initiative en bref

Les initiants partent du principe qu'il y aurait un lien de causalité direct entre les transactions conclues par des acteurs financiers¹ et la faim dans les pays pauvres. Plusieurs études menées par des organismes internationaux et les faits démontrent que cette hypothèse est fautive. La plupart des denrées agricoles² disponibles sur les marchés locaux ne sont pas des marchandises du commerce international et leur prix dépend de l'offre et de la demande locales. Cette initiative aurait des conséquences désastreuses en Suisse sans rien régler dans les pays en voie de développement. En introduisant une réglementation unique au monde, elle consèterait à tel point les entreprises établies en Suisse actives dans les matières premières et l'agroalimentaire que l'on devrait s'attendre à des délocalisations, des pertes d'emplois et de recettes fiscales. Pour combattre la famine, d'autres moyens ont fait leurs preuves. La Suisse s'engage ainsi, de manière efficace, avec des projets d'aide et de développement ciblés.

L'initiative ne se fonde sur aucun fait avéré

La faim dans le monde constitue un défi majeur. Faire croire comme les Jeunes Socialistes qu'agir contre les marchés financiers permettra de résoudre ce grave problème, c'est de la démagogie. En effet, comme le démontrent de nombreuses études, la plupart des denrées agricoles disponibles sur les marchés locaux ne sont pas des marchandises du commerce international; leur prix dépend de l'offre et de la demande locales.

En d'autres termes, la fixation des prix de matières premières agricoles ne dépend pas d'activités financières sur les marchés à terme, mais de facteurs tels que:

- des phénomènes climatiques et météorologiques (sécheresses, inondations, etc.);
- des facteurs géopolitiques (conflit en Ukraine en 2014, guerre civile en Côte d'Ivoire en 2008, etc.);
- des choix de politique agricole;
- des restrictions à l'exportation et à l'importation.

1. Caisses de pension, banques, assurances et fonds de placement.

2. D'origine végétale ou animale, il s'agit, entre autres, des céréales, des plantes sarclées (pomme de terre, canne à sucre, betterave sucrière), des oléagineux et des fruits à coque (cacao, grain de café, colza, cacahuète), des fruits, ainsi que d'autres matières végétales comme le coton ou le caoutchouc.

L'initiative n'a aucun effet sur la faim

Selon les derniers rapports de la FAO, plus de 100 millions de personnes en moins ont souffert de la faim au cours de la dernière décennie. C'est toujours trop, raison pour laquelle la Suisse continue à s'engager avec détermination dans des projets à long terme au titre de la coopération au développement et en participant à des opérations internationales d'aide humanitaire d'urgence lors des crises alimentaires.

Lors de la crise alimentaire de 2008, il s'est avéré que des interventions inappropriées de certains gouvernements (embargo, interdiction d'exporter, stockage, etc.) ont renforcé la hausse des prix. Ne répétons pas ces erreurs en réglementant à tort et à travers !

Pour lutter contre la faim, il convient d'appliquer des solutions qui ont fait leurs preuves :

- améliorer l'accessibilité aux produits alimentaires, afin de mieux lutter contre les situations de sous-nutrition, en encourageant les investissements notamment privés dans l'agriculture, la formation des agriculteurs en particulier les petits producteurs dans les pays en voie de développement ;
- développer des programmes de lutte globale contre le gaspillage : selon la FAO, chaque année, 1/3 de l'ensemble de la production de nourriture humaine dans le monde est gaspillé, tout au long de la chaîne de consommation ;
- augmenter les investissements directs et ciblés pour améliorer la qualité des infrastructures étatiques et des circuits de distribution (y compris les entrepôts d'Etat).

L'Ethiopie, un exemple qui contredit les théories des Jeunes socialistes

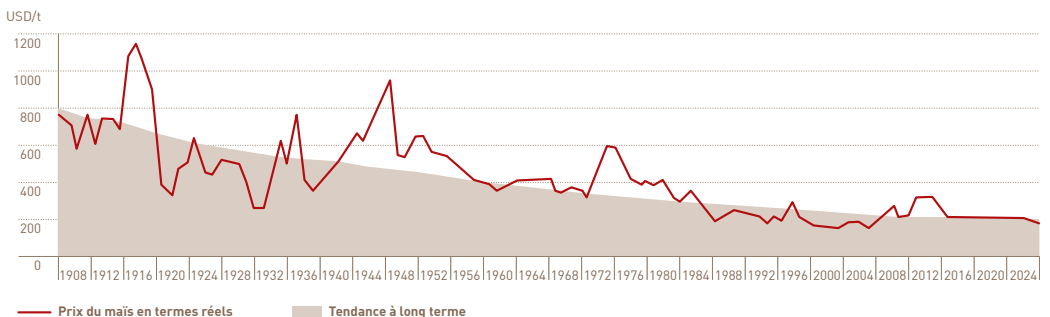
L'Ethiopie, un des pays les plus pauvres au monde, a mis sur pied en 2008 un marché à terme principalement consacré au café dans un premier temps. Cinq ans plus tard, environ 2,4 millions de petits agriculteurs couvraient leurs risques à travers cette bourse, où s'échangeaient non seulement du café mais aussi du blé, du sésame, des haricots et du maïs. L'Ethiopie s'est ainsi donné les moyens de développer ses activités agricoles et permettre à ses producteurs de couvrir les risques de long terme. Mais pour fonctionner, le marché à terme a besoin de liquidité : c'est la raison pour laquelle la Banque africaine de développement cherche à attirer des investisseurs financiers pour mettre en place des marchés à terme et les faire fonctionner.

L'initiative rate sa cible et est contre-productive

Il existe plusieurs marchés à terme dans le monde où des instruments financiers portant sur des matières premières agricoles sont négociés. **Aucun d'entre eux ne se situe en Suisse**, raison pour laquelle l'initiative des Jeunes socialistes est particulièrement absurde et inefficace. Pire, l'initiative est contre-productive : les agriculteurs, les producteurs de denrées alimentaires et ceux qui les transforment doivent pouvoir s'assurer contre l'ensemble des risques inhérents aux activités agricoles, au transport et au stockage des produits. Cela nécessite de trouver des contreparties capables d'assumer ces risques et ce sont souvent des acteurs financiers. Si les producteurs ne peuvent plus s'assurer, ils courront des risques financiers énormes et ne pourront plus investir dans leurs exploitations. Cela provoquerait, à terme, une hausse des prix des biens alimentaires. Un véritable auto-goal !

Aucun lien entre les transactions financières et le prix des aliments

Depuis quatre ans, des investisseurs financiers négocient sur les marchés boursiers les mêmes quantités de contrats à terme pour le maïs et le blé. Si l'on suit le raisonnement des Jeunes socialistes, de telles opérations « spéculatives » devraient entraîner une hausse mécanique desdites denrées alimentaires. Or, c'est tout le contraire qui se vérifie : les prix du maïs (-32%) et du blé (-14%) ont fortement chuté depuis³. En termes réels ils sont en baisse depuis un siècle et au plus bas depuis six ans selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).



Prix du maïs en termes réels – 1908-2024

OECD-FAO Agricultural Outlook

Source: OECD-FAO Agricultural Outlook

³ <http://www.fao.org/worldfoodsituation/foodpricesindex/fr/>

L'INITIATIVE ÉTOUFFE LES ENTREPRISES SOUS LA BUREAUCRATIE SANS NOURRIR PERSONNE

Un monstre bureaucratique

L'initiative engendre un appareil bureaucratique coûteux pour contrôler comment et avec qui des entreprises ont conclu des contrats à terme sur des biens tels que le maïs, le blé ou le café.

Elle interdit aux investisseurs d'intervenir sur des marchés à terme. Il y a une exception toutefois: ils peuvent conclure un contrat s'ils sont en mesure de prouver que la contrepartie est un producteur ou un négociant qui cherche à couvrir une transaction physique (hedging). Dans les faits, il n'est pas possible de satisfaire cette condition, car les transactions sur les marchés à terme sont anonymisées de sorte que les acteurs financiers ne connaissent jamais la contrepartie, ni ses motivations. Et comme ces transactions sont presque toutes effectuées sur des marchés à terme situés à l'étranger, la Suisse ne peut rien y changer. La Bourse de Chicago n'acceptera pas des prescriptions du Conseil fédéral relatives à l'organisation de ses activités. En conséquence, la Suisse devrait interdire purement et simplement ces investissements à ses acteurs financiers, dont font également partie nos caisses de pension.



ISABELLE MORET

Présidente de la FIAL,
Conseillère nationale PLR

« Réglementer l'investissement dans les matières premières, c'est aussi augmenter les coûts de la production agroalimentaire. Avec à la clé un risque de suppression de milliers d'emplois en Suisse ! »

La Suisse n'est pas en retard

Avec la loi sur l'infrastructure des marchés financiers (LIMF), la Suisse dispose déjà d'une réglementation encadrant le commerce de produits dérivés et même de dispositions spécifiques aux dérivés sur matières premières (art. 118 et 119 de la LIMF). Ces règles sont équivalentes à celles en vigueur aux Etats-Unis et dans l'Union Européenne.

L'INITIATIVE AFFAIBLIT L'ÉCONOMIE SUISSE ET MENACE NOS EMPLOIS

**Une intervention
majeure et injustifiée
dans la liberté
économique**

L'initiative limite la liberté économique non seulement des entreprises de négoce, mais également des industries agroalimentaires et de la place financière, sans aucune raison scientifiquement avérée. Si les secteurs bancaires et du négoce seront les premiers touchés, les industries agroalimentaires en subiront également les conséquences puisqu'elles ont également besoin de conserver l'accès aux marchés agricoles à terme pour anticiper leurs coûts de production. Elles doivent en effet s'assurer contre les risques liés à l'achat, le transport et le stockage des marchandises nécessaires à la fabrication de leurs produits.

**Suppression d'emplois
et baisse des
recettes fiscales**

La Suisse dispose d'une tradition séculaire dans le négoce des matières premières. Ce secteur ainsi que la place financière contribuent grandement à la création de valeur ajoutée et représentent des milliers d'emplois en Suisse. En se dotant de la législation la plus sévère au monde, notre place économique perdrait en compétitivité. Or, les entreprises basées en Suisse font déjà face à des défis de taille avec le franc fort, la très grande incertitude quant à la poursuite de la voie bilatérale avec l'Union européenne, ou encore la réforme de la fiscalité. L'initiative aggraverait davantage les difficultés rencontrées par de nombreuses sociétés. Elle entraînerait une perte de compétences et de connaissances acquises en Suisse, mais également des délocalisations vers des places financières concurrentes comme Londres ou les Etats-Unis pour les grandes entreprises, et des faillites pour les centaines de PME qui se sont spécialisées dans des marchés de niche. Des pertes d'emplois et de recettes fiscales seraient inévitables.

**Un secteur
important pour la
Suisse**

Selon les estimations du Conseil fédéral, le secteur du négoce est constitué d'environ 570 entreprises – dont près de 400 sur l'Arc lémanique – soit plus de 12'500 emplois. Leurs activités contribueraient à hauteur de 3,9% du PIB suisse. Dans le canton de Zoug, cette branche verse 20% des impôts fédéraux et à Genève, les négociants de matières premières paient 18% des impôts cantonaux sur les entreprises.

non

**À L'INITIATIVE DES
JEUNES SOCIALISTES**